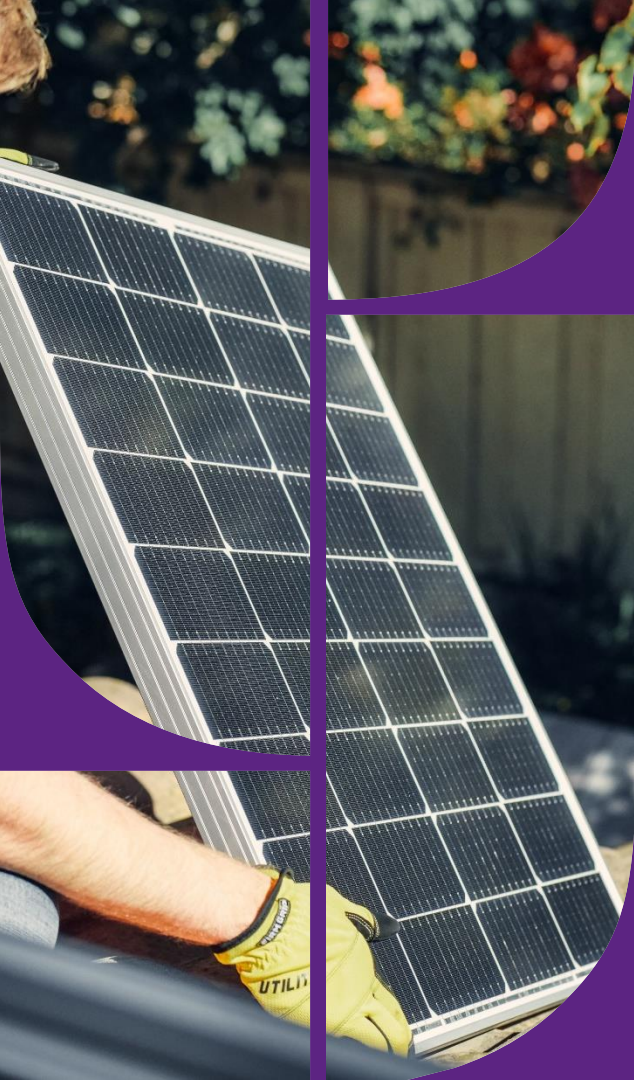


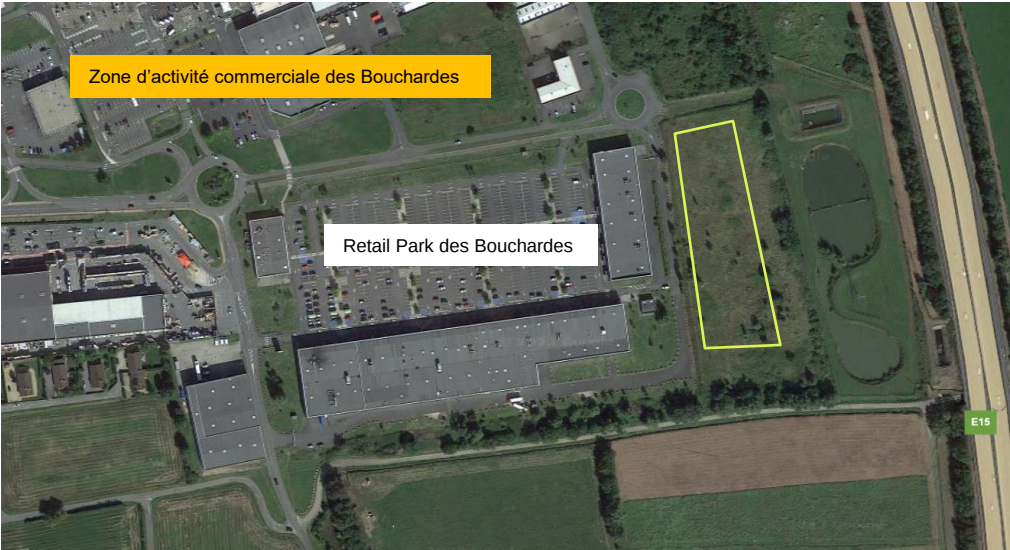


**PROJET D'IMPLANTATION D'UNE CENTRALE
PHOTOVOLTAIQUE AU SOL**
Crêches sur Saône (71) – Parcelle ZB 468 - 21.433 m²
Notice Environnementale – Auto Evaluation
étude au cas par cas

PROJET

NATURE DU PROJET	CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE AU SOL DE MOINS D'1 MWC		
MAITRE D'OUVRAGE	SNC ALTA ENR MANAGEMENT Activité : ALTAREA Energies Renouvelables <i>SNC, immatriculée sous le SIREN 922530514, dont le siège social se situe au 87 rue de Richelieu – 75 002. Ludovic CASTILLO est le gérant</i>		
EMPRISE AU SOL	Superficie de la parcelle : 21 433 m ² Surface dédiée au projet photovoltaïque : 10 000 m ²		
REGLEMENTATION APPLICABLE AU PROJET	Déclaration Préalable Examen au cas par cas (article R122-2 du Code de l'Environnement) – Rubrique 30		
MEMO RUBRIQUE 30	<i>Installations photovoltaïques de production d'électricité (hormis celles sur toitures, ainsi que celles sur ombrières situées sur des aires de stationnement)</i>	<i>Installations d'une puissance égale ou supérieure à 1 MWc, à l'exception des installations sur ombrières</i>	Installations d'une puissance égale ou supérieure à 300 kWc
OBJECTIF DE LA NOTICE	Réaliser un état des lieux environnemental mettant en exergue les enjeux, sensibilités, atouts et faiblesses, forces et contraintes de la parcelle concernée. Anticiper les exigences réglementaires et propositions selon la doctrine ERC (Eviter Réduire Compenser)		

LOCALISATION	
REGION	BOURGOGNE FRANCHE COMTE
DEPARTEMENT	SAONE ET LOIRE - 71
AGGLOMERATION	Mâconnais Beaujolais
COMMUNE	Crêches-sur-Saône - 71680
ADRESSE	Les Bouchardes - Rue du Beaujolais

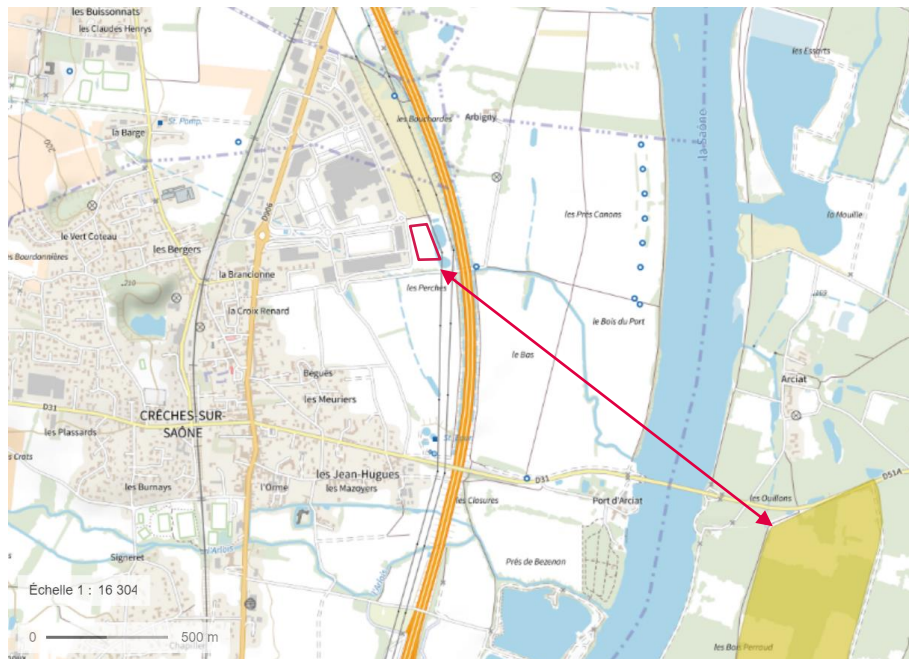


Source : Géoportail

Le projet est implanté sur un terrain globalement plat, et délimité :

*Au nord, par la Zone d'Activité Commerciales des Bouchardes,
Au sud, par le Chemin de Charrière Gautier, en limite de Zone Natura 2000,
A l'ouest, par le Retail Park des Bouchardes,
A l'est, la parcelle du Syndicat des Eaux des Bouchardes, puis par l'Autoroute A6.*

SYNTHESE DU MILIEU NATUREL HUMAIN



Source : Géoportail

Le projet n'engendrera :

- Aucune nuisance sonore,
- Aucune nuisance olfactive,
- Aucune vibration,
- Aucun rejet de polluant,
- Aucun effluent, ni déchets à caractère dangereux

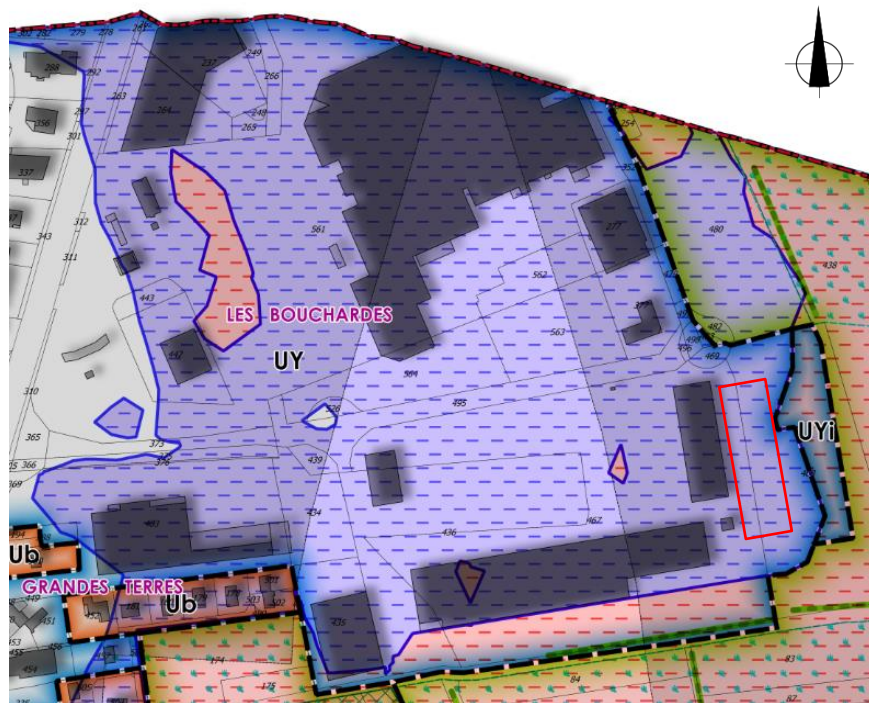
Le projet aura un impact positif pour le développement des énergies renouvelables et locales

Le projet est à plus de 1.8 km de la Zone Natura 2000 Directive Habitat des Prairies Humides et forêts alluviales du Val de Saône.

THEMATIQUE MILIEU NATUREL HUMAIN

Typologie - RISQUES	CARACTERISTIQUES	SUGGESTIONS
PPRI - Inondation	Le site est situé en zone bleue (zone inondation PPRI - PLU)	Les bas des panneaux solaires seront placés au-dessus des plus hautes eaux, le local technique sera quant à lui situé au nord de la parcelle, surélevé si besoin.
Séisme	Le site est faiblement exposé au risque de séisme	Pas de suggestion particulière
Retrait Gonflement Argile	Le site est faiblement exposé au risque retrait gonflement argile	Pas de suggestion particulière
Cavités souterraines	Le site n'est pas exposé au risque cavités souterraines	Pas de suggestion particulière
Monuments Historiques	Le site est à plus de 1.2 km du site classé : Château d'Estours	Pas de suggestion particulière
Aérodromes, aéroports, héliports	Le site est à 5 km de l'aéroport de Mâcon Charnay	Pas de suggestion particulière
Parcs éoliens /photovoltaïques	Plusieurs parcs photovoltaïques sont en cours de développement dans le département	Pas de suggestion particulière
Lignes électriques	Aucune ligne électrique sur le site, tant en aérien qu'en souterrain	Pas de suggestion particulière
Réseau Gaz	Aucun réseau de gaz ne passe sur le site	Pas de suggestion particulière
Réseau Eau	Aucune conduite d'eau ne passe sur le site	Pas de suggestion particulière

Le projet ne se situe pas dans le périmètre zone humide.



Légende

Zones du PLU :

-  U - Zone urbaine mixte de densité moyenne
-  Ua - Secteur urbain dense - noyaux historiques
-  Ub - Secteur urbain à dominante d'habitat individuel
-  Uj - Secteur de jardins, parcs ou vergers
-  Up - Secteur d'équipements publics, socio-culturels et sportifs
-  Uix - Zone d'activité à vocation industrielle ou artisanale
-  Uy - Zone d'activités à vocation commerciale
-  UYI - Secteur inondable de UY (zone rouge PPRI), strictement inconstructible
-  A - Zone agricole
-  An - Secteur agricole strict (enjeux protection AOC, paysage, continuités écologiques, risques)
-  N - Zone naturelle

Prescriptions :

-  Élément patrimonial historique, paysager ou culturel à protéger
-  Arbre remarquable à conserver
-  Élément protégé de la trame verte (haie - alignement)
-  Élément protégé de la trame bleue (pisciculture)
-  Canalisation de gaz (générant des bandes de dangers)
-  Linéaire commercial à protéger des changements de destination
-  Élément protégé de la trame verte (bosquets et masses végétales < 4 ha)
-  EBC - Espace Bois Classé
-  ER - Emplacement Réservé
-  Bande de danger - gaz
-  Zone inondable (PPRI) - zone rouge
-  Zone inondable (PPRI) - zone bleue
-  OAP-A - Secteur à aménager soumis à Orientations d'Aménagement et de Programmation
-  OAP-dc - Secteur de petite taille soumis à OAP (règle de densité minimale)
-  ZHum - Élément protégé de la trame bleue (zone humide)
-  IT - Zones de bruit des infrastructures de transports terrestres bruyantes

TOPOGRAPHIE – COTES ALTIMETRIQUES



Source : Géoportail

L'analyse de la topographie du site montre que la parcelle du projet (tout comme celles du Retail Park voisin - Retail Park des Bouchardes - et de l'Autoroute A6 à proximité) sont à des altimétries de 175 m NGF minimum, et le niveau de la crue centennale se situe à 174,91 m NGF.

Le bassin de rétention des eaux (du Syndicat des Eaux des Bouchardes) est quant à lui au niveau 171 NGF (à droite de la zone concernée par le projet).

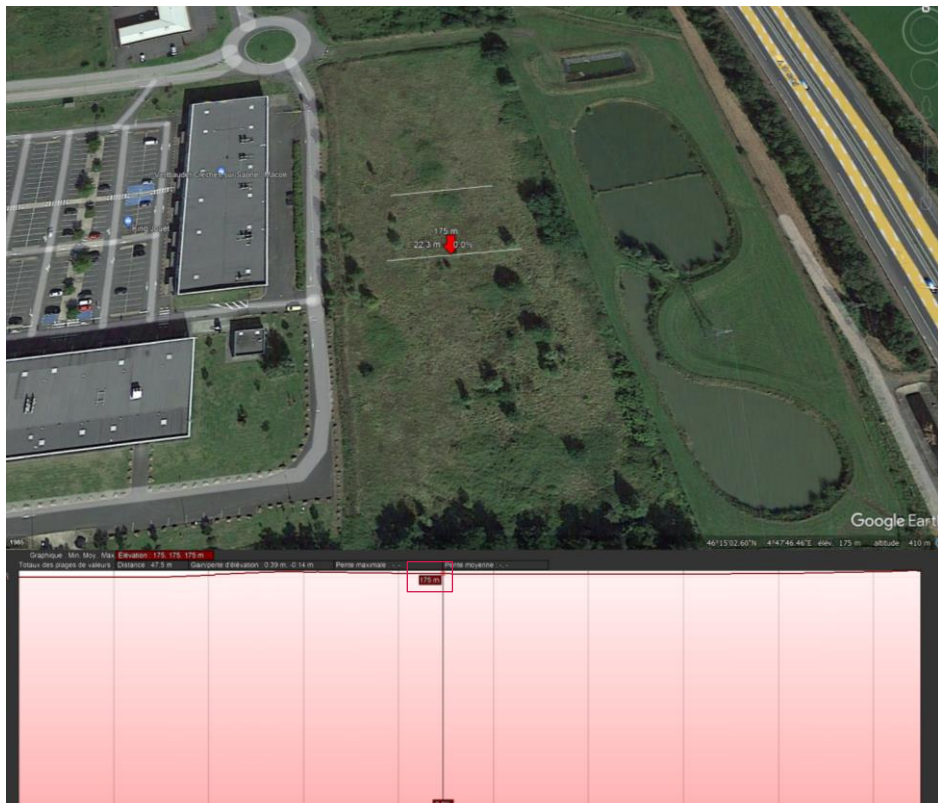
Le local du poste de transformation sera dans la partie d'aléa modéré avec le plancher bas selon les exigences du PPRI. Si nous devons le localiser dans la zone d'aléa fort, il sera surélevé et nous prendrons compte de l'éventuel volume de compensation d'eau à réaliser.

Les hauteurs des bas de panneaux seront à au moins 80 cm du sol.

Ces derniers seront donc au-dessus de la cote d'inondation du point kilométrique 74 – NGF 175.65 et de la côte de la crue centennale à 174,91 m NGF ; la structure porteuse des panneaux disposera d'un ancrage d'1,60 m de profondeur permettant de résister au courant : les fondations seront étudiées pour permettre la résistance à l'eau en cas de crue. Cela nous permettrait de ne pas avoir à réaliser des remblais et donc des compensations de volume.

Les clôtures seront ajourées pour assurer l'écoulement libre des eaux.

TOPOGRAPHIE – COTES ALTIMETRIQUES



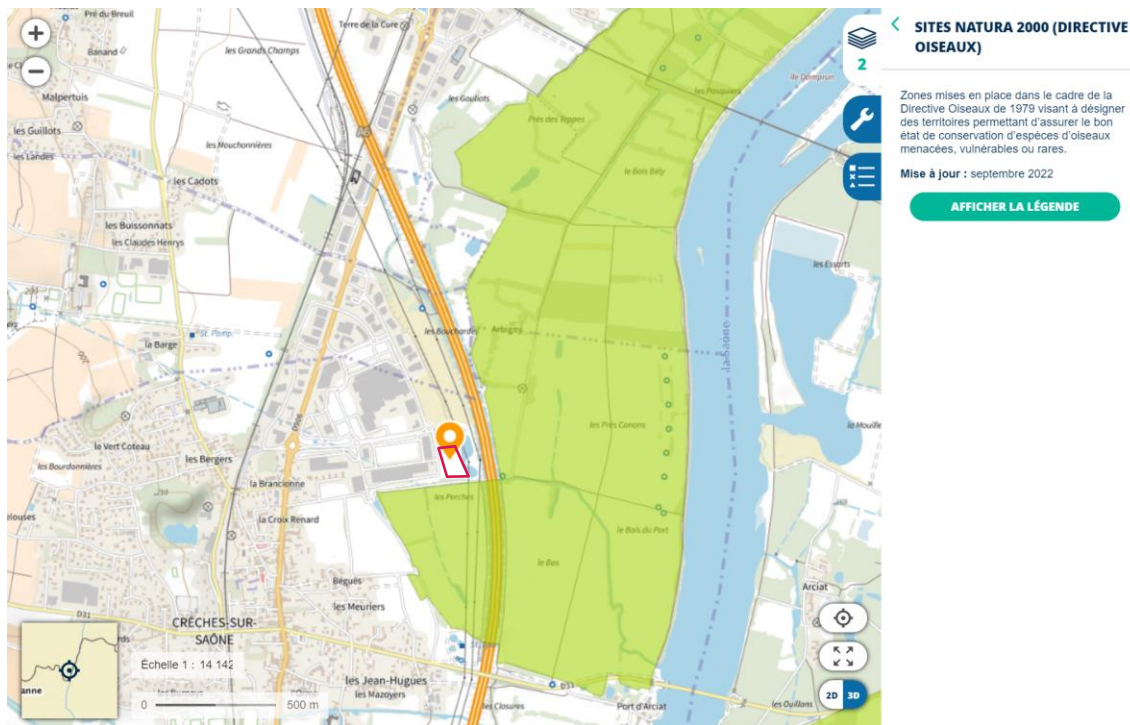
Comme nous pouvons le voir sur l'illustration ci-contre, le terrain est plat sur la totalité de la parcelle (175 m NGF au minimum)

Il n'y a pas de pente apparente.

SYNTHESE DU MILIEU NATUREL BIODIVERSITE

Le projet, sur sa bordure sud, se situe en limite de la zone Natura 2000 Directive Oiseaux : pas d'incidence sur la zone.

Toutefois, les modules photovoltaïques seront implantés en retrait à plus de 20 m de la limite Sud du terrain.



Source : Géoportail

THEMATIQUE MILIEU NATUREL BIODIVERSITE

TYPOLOGIE	CARACTERISTIQUES	SUGGESTIONS
ZNIEFF 1 & 2	Site bordé au Sud par une ZNIEFF de type 1	Installation en retrait de 20 m au Sud
ZICO - Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux	Site à plus de 900 m d'une ZICO	Pas de suggestion particulière
Natura 2000 Directive Oiseaux	Site bordé au sud par une zone Natura 2000 Directive Oiseaux	Installation en retrait de quelques mètres au Sud
Natura 2000 Directive Habitat	Site à plus de 1.8 km d'une zone Natura 2000 Directive Habitat	Pas de suggestion particulière
RPG - Registre Parcellaire Graphique (concernant la politique agricole)	La parcelle du site n'est pas déclarée au RPG	Pas de suggestion particulière
Zones Humides	Le site ne se situe pas dans une zone humide	Pas de suggestion particulière
Forêts	Le site est dans une zone non arborée	Pas de suggestion particulière
CLC Corine Land Cover	Le site est dans une zone commerciale	Pas de suggestion particulière

POINT SUR LA POLLUTION DU SITE

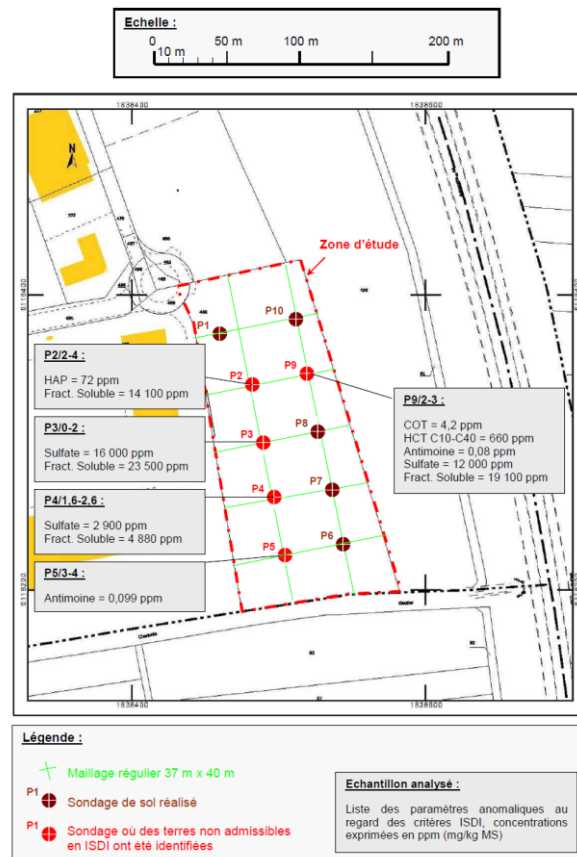
Localisation des pollutions identifiées par comparaison aux critères ISDI (AM du 28/10/2010)

Actuellement, le terrain est la propriété de la SAS Foncière Altarea, entité du Groupe Altarea. En 2011, le terrain était la propriété de la SNC Crêches Invest, également entité du Groupe Altarea.

La SNC Crêches Invest avait fait réaliser en 2011 un Diagnostic de Pollution et de Caractérisation de l'Etat du Sol, par la société ICF Environnement. Ce diagnostic avait été mené en réalisant 10 sondages de sols. L'étude a mis en avant que si la parcelle était recouverte de terres végétalisées, les sols étaient constitués de remblais hétérogènes, probablement issus d'une ancienne activité de stockage de déchets inertes.

Sur les 10 sondages réalisés, 5 présentent des seuils supérieurs aux critères des installations de stockage de déchets inertes (ISDI), mais ne remettent pas en cause la possibilité, de développer des bâtiments à vocation commerciale type ERP (Etablissement Recevant du Public).

Le projet actuel d'installation d'une centrale photovoltaïque au sol, permet de développer la parcelle sans modifier la structure du sol.



BASE DOCUMENTAIRE

ICF Environnement : Audit Environnemental Phase 1 d'un Terrain non bâti - PARC DES BOUCHARDES CRÊCHES-SUR-SAÔNE (71) Rapport final non/11/017/CA/R02/V1 du 12 juillet 2011

ICF Environnement : Diagnostic de Pollution - Caractérisation de l'état du milieu SOL - Parcelle ZB 468 à CRÊCHES-SUR-SAÔNE (71) Rapport n°AIX11075-v1 du 12 juillet 2011

GreenBirdie : Diagnostic Centrale Photovoltaïque au sol CRECHES-SUR-SAONE (71) du 15 Décembre 2021

Géorisques : Rapport au 05 Juillet 2023

Cabinet Merlin : Diagnostic et schéma directeur d'assainissement, phase 1 : collecte de données, 2017

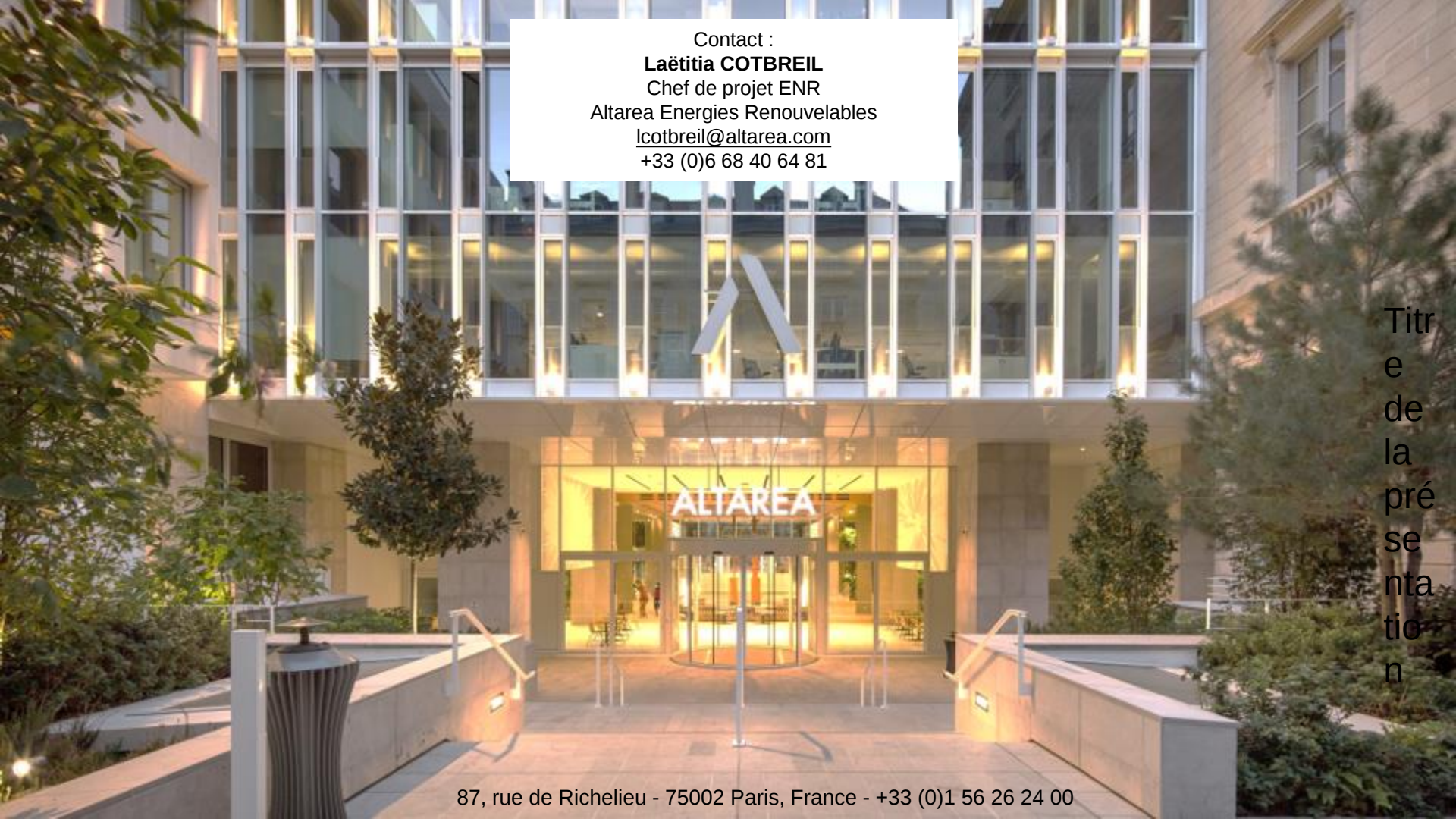
Hydratec : Etude hydraulique de la Saône avale, phase 1 – complément sur la ligne d'eau de la crue de 1840, 2017

Révision du Plan Local d'Urbanisme, 1.a Rapport de Présentation

Révision du Plan Local d'Urbanisme, 3.1.b Plan de zonage 1/2500^e Nord Crêches-sur-Saône

Révision du Plan Local d'Urbanisme, 7 Annexe – Plan de prévention du Risque Inondation lié à la Saône

R.Q.E. n°18869, J.O. Sénat 25 novembre 2021



Contact :
Laëtitia COTBREIL
Chef de projet ENR
Altarea Energies Renouvelables
lcotbreil@altarea.com
+33 (0)6 68 40 64 81

Titre
de
la
présen-
tation

87, rue de Richelieu - 75002 Paris, France - +33 (0)1 56 26 24 00